

FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle des membres de FACIL

Samedi 30 mai 2020 à 10h

Vous êtes convoqué(e)s à l'assemblée générale annuelle des membres de FACIL qui aura lieu :

- le samedi 30 mai 2020 à 10h
- en ligne sur notre nouveau service “Conférence FACiLe”:
<https://conference.facil.services/facilAGA2020>

Droit de vote

- Afin de pouvoir voter lors de cette assemblée, vous devez être membre en règle de FACIL
- Les nouvelles adhésions et le paiement des cotisations des membres peuvent se faire en ligne avant ou pendant l'AGA. Il n'y aura bien sûr pas de sur place pour cette année.

Candidatures et ordre du jour

Les candidatures pour les sept postes à combler au conseil d'administration seront reçues par courriel à ca@facil.qc.ca jusqu'au vendredi 24 mai 2019, 23 h 59 (heure de l'Est). Les candidat(e)s sont invité(e)s à se présenter [dans le Wiki de FACIL](#).

Il est également possible de suggérer un ajout à l'ordre du jour en écrivant à cette même adresse.

Documents pour vous préparer à l'assemblée

1. [Projet d'ordre du jour](#)
2. [Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2019](#)
3. [Rapport annuel 2019-2020 de FACiL](#) (en préparation)
4. [Proposition de modification au règlement](#)